

Femmes violentes : un tabou social

ENQUÊTE Criminelles, infanticides, pédophiles... les femmes aussi sont violentes. Leur concéder cette capacité de la violence c'est admettre l'égalité réelle entre les sexes. Une sphère étrangement peu revendiquée encore par les féministes. **Par Yann Barte**

On a crié à la provocation. Lors de la dernière journée de la femme certains ont osé comparer les deux sexes. Rien de plus normal, en cette heure de bilan, lorsqu'il s'agit de la discrimination au travail, de la répartition des tâches ménagères... Mais l'évocation de la violence abordée de façon indifférenciée est jugée comme une indécence, voire, lorsqu'elle vient d'autres femmes, une trahison.

Il faut dire que des années, voire des siècles, de niaiseries essentialistes ont fini par nous convaincre de l'existence d'une "nature féminine". La femme est douce, pacifique, sensible; l'homme est par nature violent, il est un violeur potentiel. Emissions de TV, presse féminine et généraliste, littérature, pub... répètent à l'infini ces clichés qu'un certain féminisme a encore contribué à renforcer. Preuve en est encore la dernière campagne sexiste d'Amnesty International sur les violences faites aux femmes.

Alors, lorsqu'on découvre une Myriam Badaoui qui viole et prostitue ses propres enfants ou une

réserviste de l'armée américaine qui torture dans la prison d'Abu Ghraib à Bagdad, on dit que ce sont des cas exceptionnels, des folles, des "monstres" et peut-être même "plus tout à fait des femmes". Pourtant, la réalité – lorsqu'on accepte de la voir sans a priori – montre que la maltraitance d'enfants est essentiellement le fait des mères (61 % contre 38 % des pères biologiques), que la pédophilie est loin d'être l'apanage des hommes et que ces derniers sont aussi victimes de violence dans le couple dans des proportions qui n'ont rien d'anecdotique.

Femmes pédophiles

"On compte des hommes bien sûr, mais aussi des mères et même plusieurs cas de grands-mères. L'inceste est le fait des deux sexes", affirme Isabelle Aubry, présidente de l'Association internationale des victimes de l'inceste (Aivi). *"Ce sont des décalottages répétés pour les petits garçons, des prises de température, des lavements incessants..."*

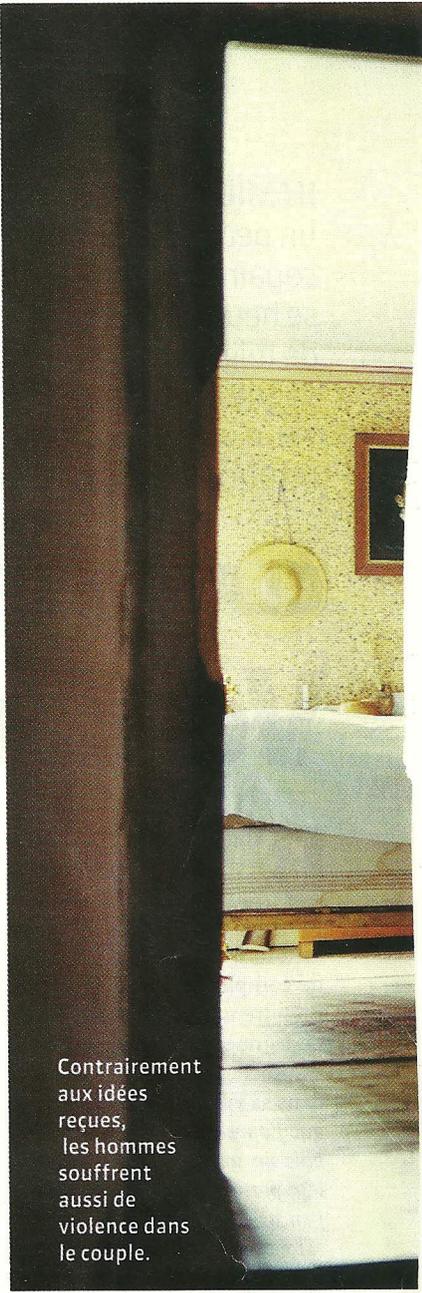
En 2004, on comptait 438 femmes mises en cause pour violences sexuelles contre 15 659

hommes. La violence sexuelle reste très majoritairement masculine. Cependant, il n'existe pas d'études précises chiffrées sur l'inceste.

"Sur 100 cas d'inceste, 90 % ne feront l'objet d'aucune dénonciation et sur les 10 % partant en procédure, 80 % seront classés sans suite faute de preuves." Quel crédit alors porter aux chiffres? De plus, *"l'agression par une femme est très souvent mise en doute. La première qui nous a parlé de son agression par une femme pédocriminelle avait porté l'affaire en justice alors qu'elle n'avait que 13 ans. Elle n'a jamais été crue."*

L'association défend l'égalité hommes femmes dans ses statuts. *"Les garçons sont presque autant victimes, mais parlent peu et retournent la violence contre eux-mêmes. On compte dix fois plus de suicides chez les hommes victimes d'incestes que chez les autres. Tant qu'on ne les reconnaîtra pas, il sera très difficile de les faire parler."*

Le sujet dérange et beaucoup préfèrent le nier. Pourtant, *"dire que les femmes ne peuvent être pédophiles est aussi imbécile que lorsqu'au Moyen Âge on leur refusait une âme"*, estime Philippe Genuit, auteur de la première étude sur les femmes pédocriminelles en France. A la prison de Rennes où il exerce, le psychologue a vu aussi



Contrairement aux idées reçues, les hommes souffrent aussi de violence dans le couple.

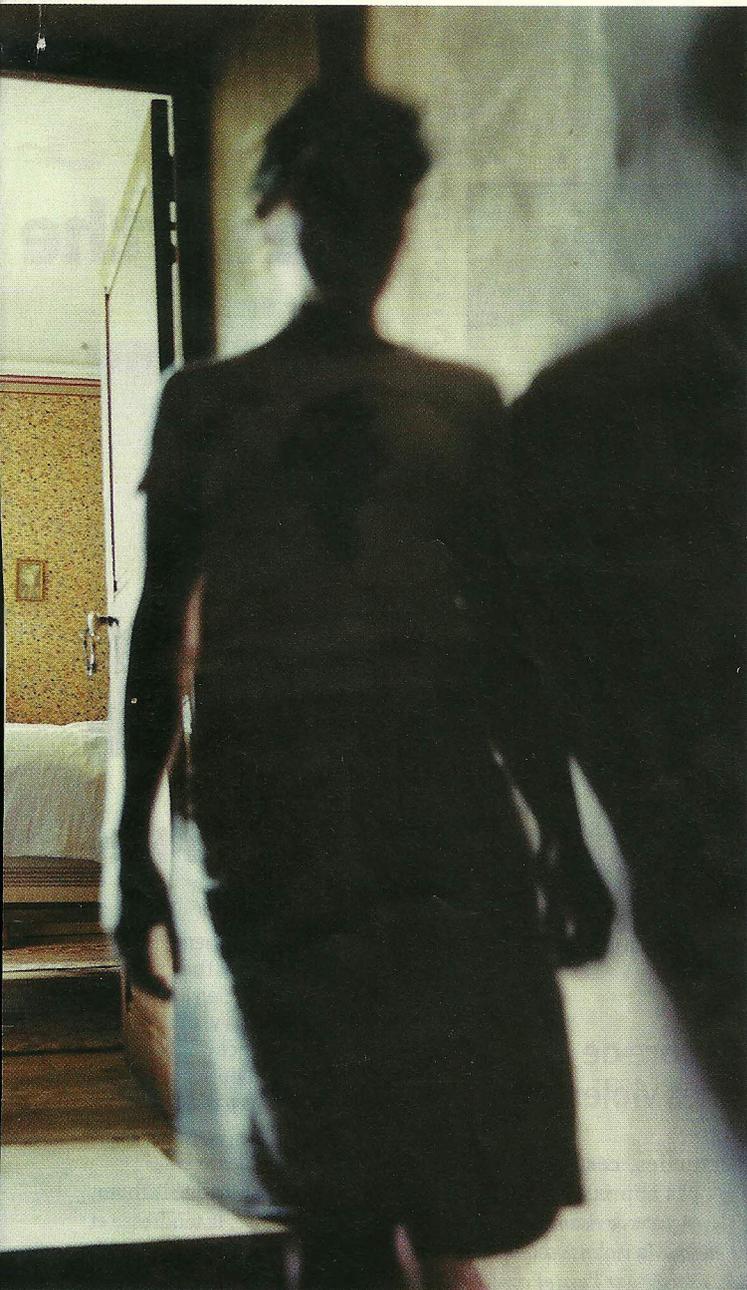
le pourcentage de femmes incarcérées pour crime sexuel passer de 3 à 8 en 1990 à 25 ou 30 en 2008. Alors, augmentation réelle ou reconnaissance du phénomène?

Une justice inégalitaire

Dans les affaires de pédophilie ou d'autres formes de violence, la justice traite encore et partout de façon différenciée les hommes et les femmes. Ce jeune garçon, par exemple, à qui sa mère a imposé un rapport sexuel pour se venger de son mari infidèle, n'a pu porter plainte pour viol.

Pour la loi française, seule une personne dont le corps aura été pénétré peut être considérée

En matière de viols, on compte nombre de mères, et même des grands-mères



Les études officielles elles-mêmes restent empreintes d'a priori sexistes

comme violée. Cet acte n'est donc plus un crime aux yeux de la loi, mais un délit, avec des peines et des délais de prescription moindres. Une absurdité. Les études officielles elles-mêmes restent empreintes d'a priori sexistes.

A l'occasion du plan triennal 2011-2013 annoncé "contre les violences sexistes et sexuelles", le groupe d'études sur les sexismes (GES) vient justement d'interpeller les ministres Roselyne Bachelot, Claude Guéant et François Fillon sur la nécessaire désexuation des

politiques de lutte contre les violences. "Au Canada, depuis plus de dix ans, l'Etat ne fait plus d'enquête sur les violences conjugales sans faire également le décompte des hommes", explique Patrick Guillot, fondateur du site la Cause des hommes, "et on arrive là-bas à un 50/50. En France, il a fallu attendre 2007 pour voir une enquête enfin complète".

D'après un rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), 100 000 hommes, âgés de 18 à 75 ans, auraient subi au moins un acte de violence physique ou

TÉMOIGNAGE Philippe, 45 ans, a été violé par sa mère et offert à des personnes de son entourage. "Protégé par une amnésie", selon sa propre expression, puis empêché par une prescription, il ne portera jamais plainte⁽¹⁾. **Propos recueillis par Y. B.**

"Ma mère se servait de mon corps"

"Enfant, j'ai été victime de ma mère. On disait à l'époque qu'elle était malade des nerfs et dépressive. L'alcool n'expliquait pas tout. Je ne me souviens pas qu'elle nous ait souvent souri. Je ne me souviens que de ses lèvres serrées et des gifles qui partaient, pour rien.

Elle parlait peu et frappait vite. Elle jetait des assiettes à la figure de mon père, en nous invitant à s'acharner contre lui. Aux violences physiques s'ajoutaient les violences sexuelles: j'ai subi des abus, très jeune. Dès l'âge de 5 ans environ, ma mère se servait de mon corps et le laissait facilement entre les mains d'autres personnes en échange d'argent.

Ma mère et sa meilleure amie étaient au centre d'un petit cercle de pédophiles, principalement des hommes, dont les membres venaient de la région et d'ailleurs. Mes souvenirs sont très flous et ne reviennent que progressivement. J'ai été aidé par l'une des filles de cette meilleure amie de ma mère qui a aussi abusé de moi. Cette fille a sans doute souffert plus que moi. J'ai un vague souvenir de viol collectif.

Les gens de mon village se souviennent de cette jeune fille et de sa sœur comme 'les filles à cinq balles'. Les violences que nous avons subies sont difficilement descriptibles et les détailler ne servirait qu'à exciter les esprits malades. Toute autre personne resterait incrédule ou écoeuvée. La perversité des hommes et des femmes est infinie, je le crains.

Dégoût de soi

Comme deux de mes frères, j'ai donc été victime de ma mère, de son amie, et de plusieurs hommes. L'un de mes frères est mort seul, à 45 ans, dans un petit appartement, brûlé par l'alcool. Etre vendu par sa mère laisse des traces. On se voit comme un déchet, une 'p...'

De plus, le fait d'être un homme et d'avoir assisté à des viols, me donne un certain dégoût de moi-même en tant qu'homme, sentiment constamment alimenté par ma mère et par la lâcheté de mon père.

J'ai connu ce dégoût de moi-même et une peur des autres, trois ou quatre tentatives de suicide, des automutilations, des douleurs musculaires dues à une raideur constante, des crises de panique, et j'en passe..." ■

(1) Depuis 2004, la prescription dans les affaires de viol sur mineurs est passée à vingt ans après la majorité de la victime (soit 38 ans).



Lynndie Rana England, réserviste de l'armée américaine, condamnée à trois ans de détention, suite à des sévices perpétrés dans la prison d'Abou Ghraïb à Bagdad.

sexuelle au sein de leur ménage en 2009. 650 000 agressions sur les femmes la même année, dont 305 000 au sein du ménage. Un quart des personnes violentées au sein du couple sont donc des hommes, une proportion certainement encore sous évaluée, tabou oblige.

Hommes battus

Le sujet est souvent traité de façon légère. Pourtant, les coups reçus par ce qu'on a appelé les "hommes battus" ne sont souvent pas plus doux. Pour le psychologue Yvon Dallaire, auteur de *La Violence faite aux hommes* (Ed. Option Santé), "les femmes ont tendance à utiliser différentes 'armes' beaucoup plus souvent que les hommes (86 % contre 25 % selon certains rapports) : des couteaux, des ciseaux, des lampes, des fers à repasser, de l'eau bouillante... (...) ce qui compense la force du poing". Mais il n'y a guère de différence entre hommes et femmes battus.

Les hommes restent pour les mêmes raisons que les femmes :

En France, il n'existe pas encore de centres destinés aux femmes violentes

des raisons d'ordre économique et pour les enfants : "Ils savent bien que les femmes obtiennent, lors du divorce, la garde (souvent exclusive) des enfants dans une proportion de 80 à 85 % des cas. Les hommes se contiennent aussi de peur de leur propre force."

Les dégâts sont identiques. En Suisse, en Allemagne, au Canada, il existe des centres destinés aux maris blessés et aux femmes violentes. Claudine Gachet, présidente fondatrice de Face à Face, centre pilote créé en 2001 pour aider les femmes violentes, constate "une augmentation du nombre de femmes au comportement violent, probablement dû au multirôle qui leur est demandé aujourd'hui". "Les chiffres actuels sont absolument sans rapport avec la réalité", dit-elle.

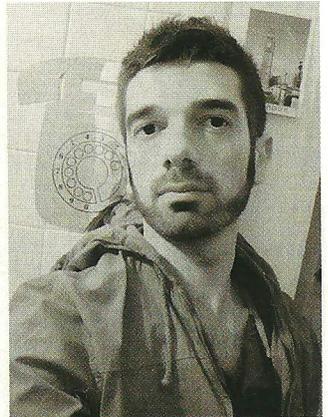
L'anthropologue américaine Margaret Mead parlait même d'une plus grande propension des femmes à tuer dans les situations

conflictuelles, ces dernières n'ayant pas appris à se battre. "Mais les enquêtes de victimologies ne disent pas que la violence conjugale répétée, exercée par l'un(e) contre l'autre, est d'abord liée non au sexe, non à la psychologie ou l'hormonologie masculine (ou féminine), mais à l'affirmation et aux effets de la domination de celui, ou celle, qui se pense et se vit comme supérieur(e)", écrit Daniel Welzer-Lang.

Une raison supplémentaire pour en finir avec la victimisation, véritable outil idéologique agissant contre la cause des femmes.

Comment penser l'égalité avec ces représentations de femmes éternelles victimes, soumises ou mères ? L'égalité ? Une notion que les féministes semblent avoir abandonnée au nom d'un différentielisme régressif qui leur fait désormais préférer celle de parité. Toute prétention à l'égalité se doit pourtant d'être totale. ■

"Le mythe



INTERVIEW

CHRISTOPHE REGINA

Professeur et historien spécialisé dans l'histoire des femmes sous l'Ancien Régime, Christophe Regina vient de publier "La Violence des femmes, histoire d'un tabou social".

Propos recueillis par Y. B.

La violence a-t-elle un sexe ?

Non. Au même titre que l'amour, la joie, la tristesse, la tendresse et les autres émotions qui caractérisent l'humanité, la violence appartient aux deux sexes. Affirmer le contraire, reviendrait à priver l'un des deux d'une part d'humanité.

Dans les imaginaires collectifs, la violence renvoie à l'animalité, aux comportements primaires, mais elle ne peut ni ne doit être réifiée à ces aspects caricaturaux. La violence est protéiforme, difficile à conceptualiser.

Le sociologue Georg Simmel disait que le conflit, objet et source de violence, "n'est pas un accident dans la vie des sociétés" : il en est partie intégrante.

Pas de progrès possible dites-vous "tant que les femmes seront confinées dans leur statut de victimes". La "dévictimisation", un préalable à l'égalité ?